

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Juillet 1976-Juillet 2016 : Il y a 40 ans, les maires de Dangé-Saint-Romain et de Mamer au Luxembourg, M. Ratté et M. Federspiel, signaient un accord de jumelage entre nos deux villes, entre nos deux pays. Habitants, jeunes scolaires, membres des Associations, se sont rencontrés, ont lié amitié, un mariage a même eu lieu entre un jeune homme de Dangé St Romain et une jeune fille de Mamer...

Et aujourd'hui ? Les liens se poursuivent, et de fortes amitiés sont maintenues, en particulier chez les Pompiers, les Pongistes et certains habitants. J'admire une telle fidélité et je remercie vivement tous ceux qui poursuivent ces échanges.

Pour ces 40 ans d'amitié, c'est donc avec honneur et bonheur que des représentants iront à Mamer les 22 et 23 juin pour la fête nationale du Luxembourg ; de même, le 14 Juillet, nous espérons recevoir une délégation de Mamer pour notre fête nationale.

Je profite de cet anniversaire pour rendre hommage aux acteurs de ce « mariage », Guy Sabastia, Michel Bonnet, Pierre Herault, et à l'un de ses Présidents disparu il y a quelques mois : Jacques Furget. Vous le savez, Jacques a beaucoup participé à l'activité culturelle de notre commune. Comme lui, nous voulons créer des liens entre les habitants, proposer des rencontres conviviales pour se connaître, échanger et s'apprécier... La fête des Naturels en est un exemple, et toutes les animations proposées par les Associations... Développer un esprit « village », développer un esprit « citoyen » pour apprendre le respect de soi, des autres et de son environnement... Quelques gestes simples : un bonjour, un merci, un sourire, nourrir les poubelles de papiers, mégots, ou canettes plutôt que souiller les trottoirs, les rues ou les places.

Un merci chaleureux à vous tous qui comprenez ce langage et qui participez à un meilleur cadre de vie.

Très sincèrement,
Claude Daguisé

Spécial
Budget
2015

Actualités

Travaux,
Projets,
Initiatives

Retrospective

A noter
dans vos
tablettes...



Les finances

Grâce à un suivi budgétaire particulièrement rigoureux, les élus s'efforcent de trouver des solutions afin de continuer un programme d'investissements dynamique malgré le désengagement de l'Etat et cela **sans aucun recours à l'emprunt.**

Évolution des dotations

(DGF – Dotation Globale de Fonctionnement)

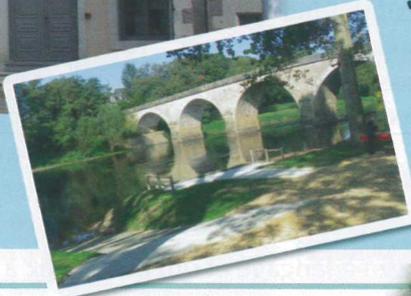


2013	390 000 €
2014	366 000 €
2015	320 000 €
2016	275 000 €

Malgré une baisse des recettes, soit une perte pour la municipalité de 115 000 €, nous avons choisi de limiter une nouvelle fois la hausse des taux d'imposition communaux à 1% (*Taxe d'habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et non Bâti*).

Ainsi en 2015, nous avons pu réaliser des achats, travaux et investissements de façon raisonnée.

Zoom sur quelques réalisations 2015



- ✓ Rénovation toiture bâtiment Place St Romain
- ✓ Changement menuiseries salle Furget
- ✓ Aménagement salle de musique (étage La Poste)
 - ✓ Rénovation salle informatique école Pergaud (achat ordinateurs)
 - ✓ Changement menuiseries école Souché
 - ✓ Aménagement rampe de mise à l'eau de bateau
 - ✓ Aménagement route de Descartes : coût 122 000 €
 - ✓ Extension du réseau d'assainissement à Lafayette : coût 130 000 €,
 - ✓ Pose de bordures rue L. Goulier et rue de la Rivière
 - ✓ Mise aux normes des lampes d'éclairage public

- ✓ Achat 2 véhicules services techniques
- ✓ Achat 2 radars pédagogiques
- ✓ Installation radar de feux



- ✓ Lancement des travaux d'aménagement d'un city stade et skate park.

Loisirs jeunesse



Les travaux du futur City Stade / skate Park se poursuivent, bien que suspendus pendant plusieurs semaines suite à de trop mauvaises conditions climatiques. Nous espérons une finalisation des travaux avant l'été.



- ✓ Création 2 évènements : Les Naturelles et la Saint Patrick
- ✓ Réfection du site internet



- ✓ Renégociation des emprunts (économie 72 000 €)
- ✓ Renégociation des contrats d'assurance (économie 8 000 €/an)

Projets votés au budget 2016

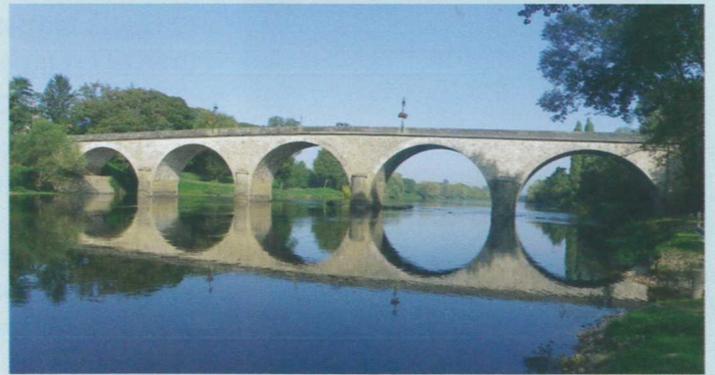
- ✓ Changement menuiseries écoles Souché et Daudet pour réalisation d'économie d'énergie
- ✓ Rénovation façade salle Furget
- ✓ Rénovation et mise aux normes sanitaires publiques rue J. Ferry
- ✓ Rénovation salle de Danse Petit Beaubourg
- ✓ Rénovation de la salles des fêtes Place du Chai
- ✓ Travaux cimetières (reprise de concessions...)
- ✓ Changement porte de l'Eglise St Pierre
- ✓ Poursuite mise aux normes des lampes de l'éclairage public
- ✓ Pose de bordure rue J. Ferry et rue du Collège (avant réfection couche de roulement par la Communauté de Communes)
- ✓ Poursuite des travaux du City Stade



- ✓ Changement téléphonie mairie
- ✓ Acquisition 10 ordinateurs et mise en réseau école Souché
- ✓ Informatisation du service accueil périscolaire (garderie)



- ✓ Installation coussins berlinois devant l'école Pergaud
- ✓ Lancement étude passerelle pont



ENSEMBLE AVEC CONFIANCE,
nous nous efforçons
d'ASSURER UNE

**GESTION SAINNE
ET EFFICACE.**



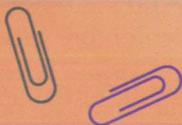
Interview

Patrice Debord

Adjoint aux Finances

« Ces divers projets peuvent voir le jour grâce à une mobilisation de toute notre Equipe.

Chaque adjoint, chaque conseiller, lorsqu'il prend en charge un nouveau dossier, a la volonté de rechercher et de trouver, comme au travers de ces différents exemples, un juste équilibre entre économie à réaliser et recherche d'une qualité accrue, tout en privilégiant les prestataires locaux. Nous ne cédon pas aux sirènes du moins disant mais privilégions la qualité du service à nos concitoyens. »





Limousin et l'Aquitaine pour créer la plus grande région de France, les communautés de communes doivent désormais se regrouper ou se rattacher aux agglomérations.

La Communauté de Communes des Portes du Poitou sera donc rattachée à la **Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC)** au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit maintenant de construire ensemble cette nouvelle structure qui comprend 47 communes et 84000 habitants. Un comité de pilotage a été créé, et un cabinet-conseil recruté pour réfléchir et aider à la mise en œuvre des compétences de cette future « grande agglo », à son organisation administrative et à l'impact sur nos services.

Nous œuvrons pour que ce nouveau périmètre permette de valoriser les atouts de chacune des Communautés, qui, en unissant leurs forces, renforceront l'image d'un territoire dynamique et attractif.

Nouvelle région, nouvelle agglomération

Notre pays est en pleine mutation territoriale et administrative. Après avoir fusionné le Poitou-Charentes avec le



Limitation de l'éclairage public

L'éclairage public est sans conteste un signe de progrès acquis. Cependant, chacun prend de plus en plus conscience aujourd'hui du coût écologique et énergétique de l'éclairage. De nombreuses villes de France, dont des communes voisines de la nôtre, ont déjà pris la décision de limiter leur éclairage public. La municipalité de Dangé-Saint-Romain, toujours dans sa démarche de dépenses raisonnées, est en réflexion à ce sujet et projette de limiter l'éclairage public de nuit de 00h00 à 5h00. La discussion est en cours...

Dispositif de « Participation Citoyenne »



Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Une démarche partenariale et solidaire

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

Une lettre d'information sera envoyée et une réunion publique sera organisée pour informer les habitants.

Etats généraux de la ruralité

A l'initiative du Conseil Départemental, venez participer à un des ateliers aux Ormes à la Poste aux chevaux le **mardi 28 juin à 18h**. Ces ateliers consistent à trouver ensemble des actions concrètes et innovantes pour nos campagnes.

Créatives et réalistes : Vos idées nous intéressent !

La démarche doit permettre de faire émerger de manière collégiale, à travers un atelier animé sur différents territoires de la Vienne, et 5 tables rondes thématiques, le contenu du Livre Blanc de la ruralité. Cet ouvrage, tourné vers l'action, devra permettre des déclinaisons pratiques à court terme. Les participants aux ateliers travailleront dans une ambiance créative et seront invités à formuler des idées à la fois nouvelles et en phase avec la réalité des territoires ruraux.



Nouvelle élue municipale

Séverine Lafuie a rejoint l'équipe municipale suite à la démission d'Aurélie Champigny.

Séverine a intégré la commission Communication / Culture / Animation, la commission Jeunesse et le Conseil des Jeunes.

Fermeture d'une classe maternelle

Le nombre d'élèves diminuant, l'Inspection Académique a pris la décision de fermer une des classes maternelles de l'école Souché en septembre prochain. L'école comprendra donc trois classes au lieu de quatre. Le Conseil municipal s'est opposé à cette décision en regrettant que seuls les indicateurs de nombre soient retenus sans tenir compte des facteurs sociaux, éducatifs et humains.

Propreté - Civisme

Une clôture a été posée autour de la carrière des Varennes du Moulin à Vent afin de limiter le dépôt sauvage d'ordures. Pour rappel, il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser des déchets sur la voie publique. Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros.

À noter : l'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.

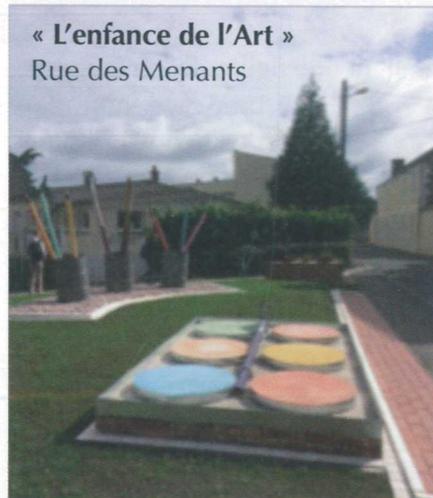
Les acteurs économiques invités

La municipalité innove en invitant à un petit déjeuner les acteurs économiques de la Commune. Les samedi 8 avril et mercredi 13 avril derniers les Industriels, Artisans, Agriculteurs, et commerçants ont pu échanger avec la municipalité mais également entre eux. Cette initiative municipale a été vivement appréciée.



Cadre de vie

« L'enfance de l'Art »
Rue des Menants



« Jeux Olympiques »
(carrefour rue Malbrant et avenue de l'Europe)



Sécurité routière

Certaines actions ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de tous.

- 1 passage pour piéton traversant la D910 au niveau de la mairie et de la Maison de la presse
- 2 radars pédagogiques Avenue de l'Europe, 1 côté Sud 1 côté Nord en projet
- 1 détecteur de vitesse a été installé sur le feu tricolore Route de Descartes permettant ainsi de passer au feu vert lorsque les véhicules arrivent au niveau du feu à moins de 50km/h
- 1 ralentisseur devant l'Ecole Pergaud a été effectué afin d'assurer la sécurité des écoliers



Co-voiturage

Le covoiturage étant une solution de transport économique, écologique et conviviale, un groupe de travail est actuellement en cours pour déterminer le meilleur lieu disponible sur notre commune, la signalisation et la mise à place.



Projet Transport à la demande ou Transport Solidaire

Le transport à la demande est une réponse pour desservir des zones peu denses ou mal desservies par le réseau de transport public local. Un projet est en train de mûrir concernant la faisabilité sur notre commune et le territoire des Portes du Poitou.

Sécurité - jeunesse

Les jeux pour enfants dans l'espace des Fouchers étant dans un état de vétusté avancé seront démontés et remplacés.



Sécurité - école

La rénovation des menuiseries de la salle de confinement (dortoir) sera réalisée à l'école Souché durant l'été.

Mise aux normes et hygiène

Les toilettes publiques, rue Jules Ferry, vont subir des travaux de rénovation et de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Retrospective

Hommage à Jacques Furget

Au soir du 2 mars, Jacques Furget s'est éteint. Il fut une figure de la commune, un acteur important de l'action culturelle et sportive. Lui qui était ingénieur des travaux de l'armement, fut directeur de l'école d'apprentissage de la Manufacture puis directeur du Centre d'archives de l'armement de Châtellerault. Il avait la fibre associative. Tour à tour, il s'est engagé dans de nombreuses associations de la commune : Ogec, foyer culturel, théâtre, ASDR, jumelages avec Mamer au Luxembourg et Koubri au Burkina Faso. Il aimait le contact humain.

C'était un créateur et un littéraire : il a composé plusieurs recueils de poèmes, plusieurs pièces musicales, sans compter toutes les « gazettes » chères aux Dangéens retraçant les événements « croustillants » de la cité.

Jacques Furget fut très apprécié de ses concitoyens pour ses talents d'écrivain et de poète, pour son humour souriant, et pour son investissement généreux au service de sa commune.

Nos amitiés émues à sa famille.



Histoires du Poitou racontées par Frédéric Gersal

Le 27 février dernier, Frédéric Gersal, Chroniqueur Histoire sur France 2, est venu nous raconter les petites et grandes histoires du Poitou.

Conférence « L'aviation pendant 14-18 »

Georges Pagé a tenu une conférence le 11 mars sur l'aviation pendant la 1^{ère} guerre mondiale. F. Allignet avec la collaboration du Conseil des Sages est intervenue lors de cette conférence pour présenter l'histoire d'Angel Pichon, habitant de Dangé-St-Romain, aviateur de la 1^{ère} heure pendant la Grande Guerre.



Goûter des Aînés

Les plus de 70 ans ont été conviés comme chaque année à un goûter des aînés le 27 avril, à la salle des Fêtes où danses, spectacles et petits gâteaux étaient de mise...en bouche.



Inauguration de la rue Archambault



Jeuudi 12 Mai 2016

(Zone d'Activités des Varennes du Moulin à vent)

Médaillé lors de la cérémonie du 8 mai 2016



A cette occasion M. BERTON Roland appelé sous les drapeaux au MAROC d'août 1960 à mars 1961 affecté à la compagnie de défense de la base aérienne 707 de MARRAKECH et titulaire de la carte du combattant a été décoré de la Croix du Combattant par Robert Loizon, vice-président de la section UNC.



Madame la Députée et les jeunes

Véronique Massonneau, Députée de notre circonscription, a rencontré le 14 mars des collégiens de Bellevue, St Pierre et de la maison familiale d'Ingrandes. Madame Massonneau s'est prêtée très simplement et très sincèrement au jeu des questions réponses et les jeunes ont pu découvrir ainsi le rôle et la mission d'un député.

La Saint Patrick

Pour sa 2^e édition, le concert de la Saint Patrick du 18 mars dernier a attiré plus de 200 spectateurs cette année encore. La municipalité a invité le groupe Stocai Glaz qui a transporté le public dans une ambiance de pub du côté de l'Irlande. La soirée s'est terminée par un bal folk au son de la musique celte.



LES NATURELES

Couleurs et senteurs printanières

Le 8 Mai dernier, beau temps printanier pour cette 2e édition de la Fête des Plantes et de la Nature qui a de nouveau été une réussite. Dès le matin, 70 exposants ont envahi les places du centre bourg et la salle des Fêtes pour proposer aux milliers de visiteurs venus de toute la région, des plants de fleurs, arbustes, rosiers, plantes aromatiques et médicinales, plants dont plusieurs variétés de tomates anciennes, légumes de saison, créations paysagères et florales, produits du terroir et bio, motoculture, artisanat d'art, livres sur l'environnement et la nature, etc...

2ème
édition



Conférences et expositions :

Les conférences sur la permaculture et la naturopathie, les expositions (Bonzais, Croqueurs de Pommes, Prom'Haies, Cultivons la Biodiversité en Poitou-Charentes, dessins du Foyer Culturel, tableaux de Karine et Gabriel Girault, etc...) ont également attiré un large public.



Animations pour tous :

Les enfants pouvaient effectuer des plantations et participer à la construction d'un mur végétal avec le Conseil des Jeunes, découvrir les animaux de la ferme à l'Atelier de la Nature, ou jouer d'un instrument et écouter les contes musicaux de Musicolo. Dans la salle des Fêtes, petits et grands pouvaient taquiner le poisson avec un simulateur de pêche prêté par la Fédération départementale des pêcheurs. En fin d'après-midi, le tirage de la tombola a retenu l'attention de nombreux visiteurs et fait des heureux avec les nombreux lots offerts par les commerçants des environs.

La municipalité remercie les associations locales (la FAE, l'Union Musicale, les Etoiles Dangéennes, le Foyer Culturel, le SEL, le Comité des Fêtes et les Rout'Arts 86), les partenaires commerciaux ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'événement, les exposants, le personnel technique et tous les bénévoles.



A noter dans vos tablettes...

Fête de la Musique

Stade de Saint-Romain

Vous avez un talent musical, vous aimeriez le faire partager ?!

Restauration sur place

Rendez-vous à la Fête de la Musique à Dangé-Saint-Romain

Concert des Jeunes

Le samedi 18 juin 2016

Samedi 18 juin à partir de 15h00

Démonstration Initiation de Taïchi-Chuan

(gymnastique chinoise) le **vendredi 24 juin 2016** de 19h à 20h Salle du Petit Beaubourg (Salle de danse) avec Gérard Chassat.

Concert

Le **dimanche 3 juillet** église Saint-Pierre, à 17h, les élèves de la classe de chant du Conservatoire Clément Janequin de Châtellerauld vous proposera le concert « Messe des pêcheurs de Villerville » de Gabriel Fauré et André Messager

Les Euroorchestries sont de retour

Les Euroorchestries s'invitent à Dangé-Saint-Romain : le **lundi 11 juillet 2016**, à 20h30, salle des Fêtes. Un orchestre à cordes de 50 jeunes Estoniens du Comté de Harju vous proposeront un concert gratuit et ouvert à tous, dirigé par la Chef d'Orchestre Sirly Illak-Oluvere.

euroorchestries
Festivals Internationaux d'Orchestres de Jeunes
International Festivals of Youth Orchestras
Festivales Internationales de Orquestas de Joves
Internationale Festivals für Jugendorchester

Fête Nationale

Le 14 juillet débutera à 12h par le défilé des Sapeurs-Pompiers et l'Union musicale suivi d'un concert et du vin d'honneur. De 18h à 22h, place des Magnolias, pique-nique géant avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers animé par le groupe « Rue St Vincent et les années bonheur ». Suivront la retraite aux flambeaux puis le feu d'artifice sur les bords de Vienne. Nous célébrerons cette année les 40 ans du jumelage Mamer – Dangé-St-Romain. Avec beaucoup de plaisir nous accueillerons nos amis luxembourgeois et le feu d'artifice marquera particulièrement cet anniversaire.




Animation Lire en Vienne

Spectacle pour enfants :

La Médiathèque, en collaboration avec la Communauté de Communes proposera le **mercredi 19 octobre à 15h30** un spectacle pour enfants « L'arbre aux secrets » par le conteur Etyhène à la Salle des fêtes. Entrée gratuite à partir de 5 ans.

Atelier conférence « Réenchanter sa vie »

Vendredi 21 octobre à 18h00 à la médiathèque, animation d'un atelier conférence par Laurence Thomas sur le thème : « Vivre pleinement l'instant présent, cultiver bienveillance du regard et confiance du cœur pour cueillir la vie dans toute sa magie ».



Festival automne musical 2016

Dimanche 23 octobre à 16h, se tiendra Salle des fêtes, un concert-lecture dans le cadre de l'Université musicale d'automne. Un conférencier et un musicien se succéderont pour aborder le thème musical du jeune Beethoven.

Expo peintures, les gribouillis de Karine reviennent en force.

Une belle exposition de peinture s'ouvrira du **1^{er} au 08 décembre 2016**, salle des Cèdres. Cette fois-ci, notre artiste locale, Karine Brégeat, Lauréat du prix du public lors du dernier Salon artistique de Neuville, nous présentera non seulement ses nouveautés mais également plusieurs autres artistes (œuvres diverses : encre de chine, pastel et acrylique).

Rectificatif mariage 2015

Sur la lettre de janvier 2016, rubrique mariage, il faut lire Francine BARBOT et Flavio MOREIRA BATISTA DE BARROS Le 13 Juin 2015

Toute initiative est bonne à prendre, cependant quelques règles s'imposent

La servitude de marchepied ... une promenade au bord de l'eau

Pour permettre le libre passage du public, les propriétaires de parcelles en bord de Vienne sont tenus de laisser une bande de terrain d'une largeur de 3,25m le long des berges. Aucun obstacle (clôture, plantation d'arbres) ne peut être mis en place sur la surface ainsi délimitée.

Les bénéficiaires de cette servitude d'utilité publique, dite servitude de « marchepied », sont :

- Les pêcheurs depuis la loi sur la pêche de 1984
- Les piétons (promeneurs, randonneurs...) depuis la loi sur l'eau 2006
- Les personnels du SYRVA, Syndicat Rivière Vienne et Affluents gestionnaire du cours d'eau
- Sur les surfaces linéaires concernées, peuvent se surajouter des voies vertes réservées aux déplacements non motorisés.

Gêne sonore

Avec le printemps et l'été, les travaux de bricolage et de jardinage sont d'actualité (tondeuses à gazon, tronçonneuse). Dans le cadre du respect des uns et des autres, adaptons-nous aux jours et aux heures autorisées ci-dessous comme prévu dans l'arrêté municipal du 02 février 2000 :

Du lundi au vendredi entre 7h et 20h

Le samedi entre 9h et 20h

Le dimanche et jour férié entre 9h et 12h

Merci de respecter la santé et la tranquillité du voisinage

